



DEGRÉ
D'OBSERVATION
AUTONOME
(D.O.A.)

Marche-en-Famenne, le 26 août 2020

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Nous espérons que vous allez bien ainsi que vos proches.

Nous reprenons contact avec vous quelques jours avant la reprise des cours afin de vous transmettre, une fois n'est pas coutume, quelques informations que, sans doute, vous attendez et que nous jugeons importantes à l'entame de cette nouvelle année scolaire.

Une rentrée pour tous et chaque jour de la semaine ! C'est sans doute une bonne nouvelle ! En effet, si l'enseignement à distance qui a eu cours durant le confinement a permis aux élèves de développer des compétences, peut-être insoupçonnées (Merci à vous chers élèves de vous y être adonnés ! Merci à vous chers parents d'avoir encadré cet apprentissage à distance dans des conditions parfois difficiles !) ... rien ne peut remplacer le face-à-face pédagogique !

Une rentrée pour tous, mais tout de même en mode Covid, scénario jaune !

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez en ayant inscrit votre enfant à l'institut Sainte-Julie. Avec bienveillance et exigence, nous l'accompagnerons sur le chemin des apprentissages : celui des contenus de matières et celui du bien-vivre ensemble, indispensable à l'épanouissement de chaque personne.

L'absence partielle voire totale de face à face pédagogique que les élèves ont connu depuis le 13 mars dernier a pu avoir des conséquences d'ordre psychologique mais aussi au niveau des apprentissages, car certains n'ont pas pu se faire.

Nous sommes pleinement conscients de ce fait et y seront attentifs, plus particulièrement encore, pour les élèves de 1^{ère} année. Ceux-là même que nous apprendrons à connaître, tant au niveau de leur parcours scolaire antérieur qu'au niveau humain.

Si vous estimez important de nous communiquer toute information jugée utile à l'épanouissement de votre enfant, jeune élève adolescent, nous vous invitons à prendre contact avec notre équipe éducative.

Comme la presse l'a relayé, la semaine de cinq jours de cours sera à nouveau la norme, moyennant toutefois la prise en compte d'un certain nombre de mesures sanitaires indispensables pour contenir la propagation du virus. Celles-ci sont reprises ci-dessous, du moins, jugeons-nous pour l'essentiel.

Informations et mesures à observer dans le cadre de cette rentrée en mode Covid

- 1) Dès le 1^{er} septembre, l'obligation scolaire sera pleinement rétablie. La fréquentation de l'école ne sera plus laissée à la libre appréciation des familles.



DEGRÉ
D'OBSERVATION
AUTONOME
(D.O.A.)

- 2) **La rentrée des élèves se déroulera en deux temps. Le mardi 1^{er} septembre 2020, à 13h30, tous les élèves de première année, uniquement, sont attendus dans la cour de récréation de l'école.** Étant donné les conditions sanitaires que chaque école de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit observer, nous n'organiserons pas de réunion de rentrée à laquelle, traditionnellement, chaque famille est conviée. La présence de tiers dans l'établissement sera limitée au strict minimum, comme nous le précise notre circulaire de rentrée. En conséquence, une fois votre enfant amené à l'entrée de l'école, notre équipe le prendra en charge, sous la guidance de l'équipe des éducateurs et des titulaires de 1^{ère} année. L'après-midi sera consacrée à la découverte des lieux et du fonctionnement de l'école, mais aussi et surtout à apprendre à connaître ceux qui partageront la vie scolaire de votre enfant cette année. **La fin de cette première journée est programmée à 15h45.** Nous attirons votre attention sur le fait que **la cour de l'école ne sera plus ouverte pour permettre aux véhicules de stationner.**
- 3) **Le port du masque est obligatoire** pour les élèves et les adultes de la maison, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments, toujours dans le respect de la distanciation physique. **Pour les élèves, le masque peut être temporairement enlevé si l'état médical de l'élève l'impose ainsi que pendant des activités sportives, en ce y compris le cours d'éducation physique.**

Ce sera vraisemblablement la mesure la plus contraignante mais nous insistons pour que chacun s'y conforme strictement pour le respect de tous.

Pour rappel, au niveau des transports en commun, le port du masque reste obligatoire. A ce sujet, nous nous permettons d'insister afin que chaque élève, au-delà de la présence d'éducateurs, veille au calme et soit attentif à la sécurité, la sienne comme celle des autres, lors de la prise des transports en commun aux arrêts de bus.

En outre, un abri pour les vélos est accessible au sein de l'école.
- 4) L'hygiène des mains reste de rigueur à l'entrée et à la sortie de l'école comme à l'entrée et à la sortie des locaux, en ce y compris les toilettes.
- 5) Jusqu'à nouvel ordre, les activités extra-muros sont suspendues, à l'exception des activités d'observation et des leçons pratiques qui se réalisent en mouvement.
- 6) De même, la présence de tiers dans l'école doit être limitée au strict nécessaire. A ce sujet, le cas échéant, avant de vous rendre à l'école, nous vous demandons de prendre rendez-vous, soit par téléphone (084 32 01 70 ou 71), soit par courrier électronique (stejulie@elmarche.be). Merci d'utiliser ces canaux pour prendre contact avec notre équipe.
- 7) En ce qui concerne les réfectoires et cantines, ceux-ci seront accessibles normalement aux élèves (repas tartines au réfectoire Aquarium pour les élèves de 1^{ère} année et au réfectoire Procure pour les élèves de 2^{ème} année). Des repas chauds seront servis au réfectoire Internat (à l'entrée principale de l'école), à l'exception des repas complets. L'accès à ces lieux se fait avec le port du masque, jusqu'à la table de repas.
- 8) Enfin, et à regret, nous ne pourrons malheureusement pas organiser l'habituelle rencontre entre les familles et les équipes pédagogiques des classes de 1^{ère} année, qui se tenait lors de la seconde semaine de septembre. Nous réfléchissons à une alternative.



DEGRÉ
D'OBSERVATION
AUTONOME
(D.O.A.)

Nous nous permettons d'insister pour que le contenu de ce courrier fasse l'objet d'une discussion en famille, avec votre enfant, afin que la reprise des cours puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Message à l'attention des parents des élèves de 1^{ère} année

À défaut de pouvoir vous communiquer l'information suivante de vive voix comme à l'accoutumée lors de l'accueil des familles, nous vous la transmettons dans ce courrier.

Cette dernière concerne la constitution des classes. Nous savons qu'il s'agit d'un élément sensible à l'entrée du secondaire, dans une nouvelle école !

Constituer ces groupes-classes relève d'une architecture savante et parfois fragile. En effet, nous nous efforçons de tenir compte, d'une part, des éventuels souhaits que vous nous avez transmis lors de l'inscription de votre enfant et, d'autre part, de multiples critères tels que le choix de langue moderne, le choix de l'activité complémentaire, le nombre de groupes que nos moyens permettent d'organiser,

...

Aussi, malgré l'attention que nous avons accordée à votre éventuelle demande, il est possible que le souhait formulé puisse ne pas être rencontré. Dans ce cas, notre équipe reste à votre écoute pour envisager la solution qui, dans la mesure du possible, pourra être mise en œuvre. Merci de votre compréhension.

Enfin, lors de chaque rentrée scolaire, nous retenons un objet symbole. Cette année, ce sera le « phare ». En cette période perturbée, voire perturbante, les jeunes, vos enfants, nos élèves ont plus que jamais besoin de repères. L'école et les valeurs que nous voulons y faire vivre au quotidien sont autant de phares auxquels chaque élève pourra se fier tout au long de son parcours scolaire.

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous serons heureux de vous rencontrer et de partager un moment convivial ensemble.

Nous vous remercions pour votre attention lors de la lecture de ce courrier et vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents, à l'expression de notre entier dévouement.

Pour l'équipe éducative,


Arnaud Baudesson

Directeur adjoint


Jean-Pierre Evrard

Directeur